



DÉPARTEMENT DES HAUTES ALPES

Mairie de SAINT SAUVEUR  
05200

# RESTAURANT SCOLAIRE

## ECOLE DE BARATIER / SAINT- SAUVEUR

### INSCRIPTIONS 2021/2022

**Note à l'attention des parents d'élèves inscrits au restaurant scolaire**

**Les inscriptions pour l'année 2021/2022 sont ouvertes.** Lors de la première inscription au restaurant scolaire, les documents suivants devront impérativement être fournis :

- ❶ **La fiche individuelle de renseignements complétée lisiblement et correctement.**
- ❷ **L'attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité.**
- ❸ **Le formulaire d'inscription.**

La fiche individuelle et le formulaire d'inscription sont téléchargeables dans la section « cantine scolaire » du site Internet <http://www.saintsauveur-hautes-alpes.fr/>  
Le règlement intérieur du restaurant scolaire est également consultable sur ce site.

-----

Tout au long de l'année il est possible d'inscrire votre enfant au restaurant scolaire **à la semaine, au mois ou à l'année**, et cela, d'une des deux façons suivantes :

- Soit en déposant le formulaire d'inscription dans la boîte aux lettres de l'école.
- Soit en joignant le formulaire d'inscription par mail à l'adresse suivante :  
[bsts.inscription@gmail.com](mailto:bsts.inscription@gmail.com) (cette adresse mail servira uniquement aux inscriptions).



**Dans les deux cas : IL EST IMPERATIF DE REMETTRE AU PLUS TARD LE MARDI A 9 HEURES LES INSCRIPTIONS POUR LA SEMAINE SUIVANTE.**

Pour la première semaine de la rentrée scolaire, les documents d'inscriptions devront être transmis **au plus tard le mardi 24 août 2020 à 9h** (mail ou dépôt dans la boîte aux lettres).